

**DIRIZZIONI GHJINARALI AGHJUNTA DI L'AFFARI SUCIALI È SANITARIU
DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES AFFAIRES SOCIALES ET SANITAIRES
DIRIZZIONI DI A PRUTIZZIONI DI A ZITIDDINA
DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE
SERVICE MAINTIEN A DOMICILE CISMONTE**

REFERENT EDUCATIF

Le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (DEES) est requis.

BASTIA

Cadre d'emplois : **Assistants Territoriaux Socio-Educatifs**

Grades : **Assistant socio-éducatif de seconde classe, Assistant socio-éducatif de 1^{ère} classe, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle**

Catégorie : **A** - Filière : **Sociale**

I/ DIFINIZIONI DI U POSTU (ROLLU È MISSIONI) / DEFINITION DU POSTE

Sous l'autorité hiérarchique du Chef de bureau de maintien à domicile Cismonte l'assistant socio-éducatif est chargé de :

- Participe aux missions de l'aide sociale à l'enfance en matière de prévention, protection de l'enfance et d'aide à la famille dans le cadre de la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, du 16 mars 2016 relative à la protection de l'enfance et en réponse aux orientations du schéma départemental d'organisation médico-sociale (SDOMS).
- Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, l'éducateur est chargé de la mise en œuvre des projets pour l'enfant et de l'accompagnement de sa famille pour lesquels il a été désigné référent éducatif.

La Direction de la protection de l'Enfance assure également les prestations suivantes :

- Le suivi et la prise des mineurs en situation de danger ou de risque de danger dans le cadre d'interventions de maintien à domicile ;
- L'accueil de mineurs confiés à la Direction de la protection de l'enfance par les détenteurs de l'autorité parentale ou par l'autorité judiciaire ;
- L'agrément en matière d'adoption ;
- La communication aux usagers qui le souhaitent, de leur dossier ASE (Aide Sociale à l'Enfance) et leur accompagnement dans la consultation de ce dossier ;
- La représentation de l'intérêt des mineurs victimes de maltraitance dans le cadre de la procédure judiciaire, lorsque les détenteurs de l'autorité parentale ne sont pas en mesure d'assurer cette fonction ;

- La tarification et le contrôle des établissements d'accueil et des services éducatifs intervenant dans le dispositif ;

Le poste est basé à Bastia.

II/ ATTIVITÀ PRINCIPALI / ACTIVITES PRINCIPALES

- Évalue la situation des enfants en lien avec les détenteurs de l'autorité parentale ;
- Accompagne les parents dans l'exercice de leurs responsabilités parentales- Rencontre les parents à leur domicile ou autre lieu ;
- Soutient et encourage les parents dans la mise en œuvre de réponses les plus adaptées aux besoins de leur enfant ;
- Réalise des rencontres régulières des enfants et/ou des parents dans le cadre d'entretiens ou d'activités.
- Participe à l'élaboration et aux évaluations des « projets pour l'enfant » pour lesquels il a été désigné référent par son responsable d'équipe ;
- Porte leur mise en œuvre et accompagne les différents acteurs familiaux en lien avec les partenaires identifiés ;
- Prépare l'évaluation des projets dont il a la responsabilité ;
- Est chargé de la mise à jour des situations dont il a la responsabilité pour en faciliter la compréhension et le relais en cas d'absence, dans un souci de continuité du service rendu ;
- Participe aux différentes réunions organisées au sein du service (réunion de service, d'unité, d'équipe, de projet ...) auxquelles il est convié ;
- Participe ponctuellement aux réunions d'UTIS de son ressort pour pouvoir être au fait des projets et de l'actualité de son territoire d'intervention ;
- Participe aux réunions thématiques ou formatives proposées par l'équipe de direction ou du service ;
- Contribue à l'évaluation de l'activité et, des besoins du territoire de son ressort en matière d'aide sociale à l'enfance pour les enfants et pour les jeunes majeurs ainsi que les femmes enceintes ou jeunes mères avec enfants de moins de trois ans ;
- Accompagné du Chargé de protection de l'enfance, participe aux audiences en assistance éducative ou pénales concernant les enfants pour lesquelles il est chargé du suivi ;
- Entretient des relations partenariales propices au bon fonctionnement d'un réseau d'acteurs locaux dans l'intérêt des enfants confiés et de leur famille conformément aux directives du service ;
- En cas de besoin, peut assurer le remplacement d'un autre travailleur social de son équipe.

III/ CUNNISCENZI È CAPACITÀ RICHIESTI / CONNAISSANCES ET CAPACITES REQUISES

Sapè / Savoirs :

- Connaissance du contexte juridique et pratique de la protection et de l'aide sociale à l'enfance ;
- Connaissance des éléments de base du développement de l'enfant et de l'adolescence au niveau et psychique ;
- Connaissances dans le champ du handicap (différents publics, loi sur l'inclusion scolaire...);
- Connaissances dans le domaine de la médiation familiale et de la relation d'aide ;
- Connaissance de l'approche systémique
- Maîtriser les connaissances nécessaires en matière de troubles de la parentalité ;
- Connaissance du fonctionnement et compétences du Conseil Départemental ;
- Connaissance du dispositif associatif et public de protection de l'enfance ;

- Connaissances dans le domaine de la bureautique.
- Maîtrise de la langue corse souhaitée ou être disposé à suivre une formation en corse.

Sapè fà / Savoir-faire :

- Savoir gérer les situations de manière globale ;
- Savoir élaborer des projets d'action collective : conception, mise en œuvre et bilan ;
- Savoir appréhender les situations de crise et les situations d'urgence ;
- Savoir conduire des entretiens et être en capacité d'évaluer, d'analyser les situations ;
- Maîtriser les techniques de dynamique de groupe ;
- Savoir rédiger des documents administratifs ;
- Savoir rédiger des documents de synthèse ;
- Savoir utiliser les logiciels métiers en référence avec les activités (Word, Outlook, Iodas).

Sapè esse / Savoir-être :

- Sens du travail en équipe ;
- Posséder des facultés d'adaptation ;
- Bonne autonomie
- Rigueur
- Travailler en équipe pluridisciplinaire ;
- Maîtrise de soi ;
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités ;
- Réactivité, disponibilité ;
- Qualités relationnelles, patience et écoute.

IV/ RILAZIONI / RELATIONS

Relations avec les services de la CDC :

- Les agents de son équipe ou des autres équipes territoriales ;
- les assistants familiaux.

Relations avec les partenaires institutionnels :

- avec l'ensemble des partenaires en lien avec les suivis individuels relevant de sa responsabilité.

V/ CUNDIZIONI D'ASARCIZIU / CONDITIONS D'EXERCICE

Permis de conduire nécessaire